

RENDEZ-VOUS

#24

Février 2021

CITOYEN



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS



BUDGET 2021

1,16 Md€





R⁺ l'Allocation d'Insertion et de Retour à l'Emploi

Le Conseil départemental a lancé en 2020 un dispositif expérimental **R⁺**, l'allocation d'insertion et de retour à l'emploi, en vue d'installer une solide passerelle entre les bénéficiaires du RSA et l'emploi durable au service du développement économique et social de La Réunion.

Encourager l'effort de reprise d'activité

Avec **R⁺**, un contrat à temps partiel ou à durée déterminée dans l'entreprise, une formation rémunérée qualifiante, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation peuvent devenir un pas décisif pour une insertion durable.

Avec **R⁺**, le bénéficiaire du RSA est libéré de toute inquiétude sur ses allocations le temps du parcours d'insertion. Leur niveau est maintenu et s'ajoute intégralement aux revenus du travail.

Des compétences disponibles pour vos entreprises

Plus de 30 000 bénéficiaires du RSA disposent d'une qualification sanctionnée par un diplôme, du CAP au Doctorat. **R⁺** offre l'opportunité d'agir ensemble pour valoriser ces compétences.

Un double accompagnement

Avec **R⁺**, le bénéficiaire du RSA va recevoir à la fois un accompagnement financier et un accompagnement socioprofessionnel apporté par les conseillers d'insertion et les travailleurs sociaux du Département, mobilisés pour lever les obstacles au retour à l'activité. **Un suivi individuel est effectué au moins une fois tous les 3 mois.**



Pour tout renseignement : rplus-entreprise@cg974.fr

ÉDITORIAL

2021 est incontestablement une année charnière pour La Réunion. Charnière en matière de lutte contre l'épidémie de Covid-19. Charnière en matière de redémarrage économique. Charnière également en matière d'accompagnement social en faveur des plus vulnérables.

Sur tous ces axes, le Département est et restera mobilisé tout au long de cette année 2021.

D'abord sur le plan de la lutte contre l'épidémie, nous sommes mobilisés aux côtés de l'Etat, des communes et des autorités sanitaires afin que cette épidémie puisse rester contenue, notamment au sein de nos services

publics et des collèges dont nous avons la gestion.

Concernant le redémarrage économique, le plan départemental de relance économique et social atteindra cette année sa vitesse de croisière avec la mise en œuvre effective des mesures emblématiques de ce plan : le soutien au BTP à travers des investissements ambitieux, le développement et la transformation agricole, l'aménagement du territoire et notamment la valorisation écotouristique, l'insertion des Réunionnais avec notamment la poursuite de l'expérimentation du dispositif R+.

Le volet social accordera quant à lui une large place aux solidarités en fa-

veur de nos gramounes à travers le plan sénior, des personnes en situation de handicap que nous avons toujours accompagnées, des familles modestes avec la mise en œuvre du Pass Bien-Etre et du chèque d'accompagnement personnalisé alimentaire, mais aussi des jeunes, et tout particulièrement de ceux victimes de violences et d'exclusion.

Au total, le budget départemental 2021 s'élève à 1,16 milliard d'euros. C'est un budget de résilience visant à permettre à notre territoire de sortir de ce marasme, tout en préparant un avenir économiquement dynamique, socialement épanouissant, et écologiquement responsable.

SOMMAIRE



5

Vote du budget 2021 : 1,16Md€ pour la relance économique et sociale

12

Construction de l'éco-gîte du Volcan : un aménagement à l'image d'un site d'exception



6

23^e édition du Challenge des créateurs



15

Opération Bwa de Kartié : ramener les plantes endémiques et indigènes au cœur de nos quartiers



Papier issu de forêts gérées durablement **PEFC**



PRIX CÉLIMÈNE : L'ART AU FÉMININ

L'expression artistique comme vecteur d'émancipation... Quand on se penche sur l'histoire de l'art, force est de constater que les œuvres qui sont passées à la postérité sont le fruit d'artistes masculins : Léonard de Vinci, Michel-Ange, Picasso, Van Gogh, Dali... Véritable reflet de la société, l'art n'échappe pas à cette inégalité qui persiste entre les hommes et les femmes. Pour que cette liberté d'expression prenne toute sa place dans l'univers artistique, le Département depuis plusieurs années a créé le Prix Célimène. Totalement connecté à la journée de la Femme, ce concours participe à libérer la parole des femmes en utilisant l'art sous toutes ses formes.

Depuis 17 ans, à l'occasion de la Journée de la Femme, le Département de La Réunion propose aux femmes artistes amateurs de montrer une œuvre artistique dans les disciplines suivantes, peinture, sculpture et photographie. Une petite nouveauté cette année, avec un prix qui récompensera un projet artistique autour du développement durable.

Le concours vise à encourager l'expression des femmes artistes amateurs qui n'ont jamais eu la possibilité de faire connaître leur travail, en leur offrant un espace d'expression et de diffusion. Outre les femmes, les jeunes sont également invités à participer au débat d'idées à travers la création d'une œuvre.

Depuis 2016, le Prix Célimène Junior permet aux collégiens des classes d'arts

plastiques d'entamer une réflexion sur la cause féminine. Un prix qui se fait en partenariat avec l'Académie de La Réunion. Le Prix Célimène, reste un rendez-vous très attendu par beaucoup de femmes qui souhaitent valoriser leur travail d'artiste amateur. Rendez-vous donc le 8 mars pour connaître les lauréates du cru 2021.

Inscription et résultats en ligne sur le site internet du Département :

www.departement974.fr/celimene

1^{er} Prix « Prix Célimène » : 2 000 €
2^e Prix : 1 500 €
3^e Prix : 1 000 €

5 RÉCOMPENSES POUR LA CAMPAGNE « ADDICTIONS DU DÉPARTEMENT »

8 % des jeunes ont déjà expérimenté le cannabis, 5 % ont un usage régulier de l'alcool, plus de 2 jeunes sur 10 fument tous les jours... des chiffres alarmants qui ont poussé le Conseil Départemental à lancer une campagne de sensibilisation, d'information et de prévention contre les addictions « Refuse, Résiste » en août 2020. Une campagne et qui a été récompensée par 5 prix dont « le grand Prix du Jury tous territoires » décerné par un jury international dans le cadre du concours des Créatives 2020.

L'objectif pour la Collectivité est d'accentuer son intervention auprès des jeunes Réunionnais en les sensibilisant sur les dangers d'un comportement addictif mais

aussi leurs familles, leurs amis et leurs proches. Des messages qui avaient aussi pour but d'alerter l'entourage des jeunes sur les signaux qui doivent inquiéter et surtout faire réagir. Cette campagne de communication visait à porter un regard et un message neufs sur ce fléau, celui d'un danger lancinant et permanent contre lequel nous devons lutter collectivement.

Marianne Caruel, directrice de l'agence Imagecorp, explique : « Cette campagne créée pour les Département avec le soutien des professionnels de santé spécialisés dans les addictions auprès des jeunes, symbolise à la fois le combat au quotidien des jeunes touchés par l'addiction et le combat que

doit mener l'entourage de ce même public. Au travers de cette communication, les objectifs étaient de créer une réelle prise de conscience auprès des adolescents et plus particulièrement des collégiens, montrer qu'une issue est possible et inciter les jeunes Réunionnais à se battre contre l'addiction pour leur avenir. »

Pour la réalisation de cette campagne, le Département s'est entouré de ressources 100 % locales. Le spot a été réalisé par DKPIT et mis en scène par Gary Técher, danseur, chorégraphe, acrobate et double champion du monde de hip hop.

departement974.fr/refuseresiste



VOTE DU BUDGET 2021 : 1,16 MILLIARD D'EUROS POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le Département, chef de file de l'action sociale, renforce son accompagnement au plus près des publics les plus vulnérables pour l'année 2021. Un public durement touché par la crise sanitaire qui sévit depuis plusieurs mois, au même titre que les entreprises fragilisées par le coronavirus. Deux axes forts pour ce budget, le renforcement des actions de solidarité et un volet investissement qui permettra d'accompagner la relance économique et sociale mais aussi la transition Ecologique et Solidaire.

Près de 1,2 milliard, c'est le montant du budget primitif pour l'année 2021 du Département de La Réunion voté en assemblée plénière au mois de décembre dernier. Un budget en augmentation de 63 millions d'euros grâce à la reprise du Revenu de Solidarité Active (RSA) par l'État depuis janvier 2020. A noter également le faible niveau d'endettement de la Collectivité. Ce qui permet au Département de bénéficier de marges de manœuvre pour accompagner les Réunionnais les plus

fragiles. Soutien à l'autonomie à tous les âges de la vie, insertion, emploi, logement et coopération, protection de l'enfance et de la famille ou encore aménagement du territoire... des domaines qui bénéficieront de financements de l'institution.

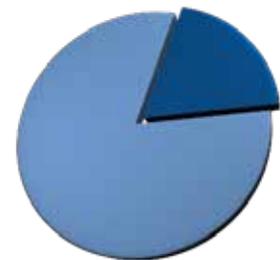
« C'est un budget qui sera consacré au renforcement du service public départemental, plus particulièrement dans le domaine de l'action sociale, de la solidarité, de l'insertion, de l'éducation et de la jeunesse. Le Département va aussi accélérer l'investissement dans le secteur de l'environnement, de l'agriculture, des routes, des bâtiments et tout ce qui contribue de manière générale au développement du territoire et à la transition écologique », explique Bruno Anantharaman, DGA Ressources. Plus de 182 millions d'euros seront donc dégagés sur le poste investissement avec une augmentation de plus de 11 % par rapport à 2020. Ces fonds permettront aussi de financer la relance économique et sociale ainsi que la Transition Ecologique et Solidaire. « C'est un budget 2021 qui va permettre de mettre en place des

dispositifs pour soutenir le pouvoir d'achat et accompagner les acteurs du territoire dans leurs actions face à la crise », précise encore Bruno Anantharaman.

Le vote du budget 2021 a été aussi l'occasion d'actualiser les dispositifs d'aides départementales en faveur des sportifs de haut niveau (voir article page 17).

BUDGET PRIMITIF 2021

1 159 826 000 €



- Investissement
226 Millions d'€
- Fonctionnement
933 Millions d'€

INCENDIE DU MAÏDO : LE DÉPARTEMENT AUX CÔTÉS DES FAMILLES DE ROCHE PLATE

1 000 euros pour les habitants de Roche Plate, c'est l'aide octroyée par le Département aux familles de cet îlet de Mafate. Une aide qui est attribuée après évaluation de leur situation sociale. Suite à l'incendie qui a ravagé le Maïdo, plusieurs familles se sont retrouvées isolées avec la fermeture du sentier entre le Piton Maïdo et Roche Plate. Ce sont en effet plus de 175 hectares de végétation qui ont été ravagés. Pour rappel, Le Conseil Départemental avait voté une aide de 700 000 euros pour

la réhabilitation du site et un plan d'actions « post-incendie » pour entre autres la reconstitution des milieux naturels dégradés, l'ouverture du belvédère pour l'accueil du public et le rétablissement de l'accès au sentier de Roche Plate.





23^E ÉDITION DU CHALLENGE DES CRÉATEURS 14 FINALISTES « EN L'AIR ! »

Malgré la crise sanitaire, 140 candidats se sont inscrits à cette nouvelle édition du concours de création d'entreprises du Département, le « Challenge des créateurs ». Ils ont été 108 à venir masqués mais déterminés à vendre leur concept aux membres du jury qui les ont accueillis avec beaucoup de bienveillance lors du speed casting organisé le 4 novembre dernier au Village de Corail à Saint-Gilles-les-Bains.

C'est qu'il faut les célébrer ces créateurs d'entreprise, leur faire une haie d'honneur et les applaudir chaleureusement car l'époque n'est vraiment pas favorable pour se lancer dans l'aventure ! Reste que la création d'entreprise demeure une solution en matière d'insertion professionnelle qu'il ne faut pas hésiter à actionner.

Ce sont 14 finalistes qui ont été retenus à l'issue de cette première étape de sélection dans sept catégories distinctes. Ils ont su convaincre le jury de leurs qualités et sont d'ores et déjà assurés d'avoir remporté un prix, celui du finaliste ou du gagnant, mais surtout celui de la volonté et de la pugnacité!

La finale s'est déroulée début décembre. Une dotation de 7 000€ a été attribuée à chacun des 7 lauréats. Les finalistes ont reçu pour leur part 1 500€ chacun. Les lauréats et les finalistes bénéficieront par ailleurs d'heures de formation et de conseils personnalisés.

PRIX DE LA CRÉATION D'EMPLOI (destiné à récompenser le créateur ayant réussi à réaliser le plus d'embauches)



David LE GAL, entreprise ALTENY (artisanat) • Le Port

« Notre entreprise s'est développée très fortement au mois de mars. Alors que tout le monde licencierait, nous on recrutait. Au début de l'année on était deux et aujourd'hui on a pu embaucher plusieurs personnes, c'est une grosse croissance sur l'année. On a aussi un partage des richesses dans l'entreprise. Tout le monde gagne c'est pas que pour le directeur. En fonction du nombre de chantiers qu'on a fait, des primes sont régulièrement attribuées à nos salariés. »

PRIX DE L'INNOVATION (destiné à récompenser un projet particulièrement novateur dans son domaine)



Jean Wally ROMELY, entreprise PAILLE EN TOIT (artisanat) • Saint-Paul

« Moin la rent en apprentissage avec mon papa à 14 ans. Moin la fé un CAP charpente après un CAP menuiserie ensuite un titre professionnel d'ouvrier paysagiste après 4 ans dans l'entreprise familiale. Ensuite moin la entrepris des démarches pour finalise mon projet. C'est comme ça que moin la commence arrange band toit en paille. Ti peu ti peu moin la rajoute des innovations comme fait passe des goulottes de clim, l'électricité en collaboration avec d'autres

entreprises. Et puis nou la mi in filet anti-UV et un système d'arrosage intégrée dans la paille. C'est important de valoriser ce produit qui fait ressort nout tradition, nout l'histoire tout en apportant de nouvelles techniques plus modernes. »

PRIX DE L'INSERTION (destiné à récompenser le parcours exemplaire du créateur)



Ouafa MAILLOT, entreprise TI MADAME LA (commerce restauration) • Sainte-Marie

« Je suis maman, je suis papa et je suis chef d'entreprise. Je me dis que pour s'insérer dans ce contexte, c'est compliqué. Une personne qui a beaucoup de mérite ici c'est

vraiment ma meilleure amie parce qu'elle m'a toujours soutenue, elle a cru en moi. Quand je parle de mon entreprise je dis « on » parce que je compte mon employée et mes enfants. Ce n'est pas qu'à moi que reviennent les mérites de Ti madame là. Ti madame là c'est mes enfants, ma meilleure amie, et moi. »

PRIX DE LA PERFORMANCE (destiné à récompenser le projet particulièrement performant sur le plan économique avec de réelles perspectives de développement)



Frédéric NARASSAMY VIRAMA, entreprise NARASSAMY VIRAMA FREDERIC (agriculture et horticulture) • Sainte-Marie

« J'ai des compliments des clients par exemple sur la préparation de la terre que je fais, ça booste en feuilles, en verdure et aussi en fleurs, donc les gens ils sont satisfaits du résultat. Ma performance dans ce contexte covid est de ne pas abandonner, de persévérer, de produire en maximum de qualité pour satisfaire la clientèle. Il ne faut pas abandonner, il faut mettre le paquet, il faut faire vivre sa famille. Et pour faire vivre sa famille il faut juste travailler. »

PRIX DU JURY (destiné à récompenser le coup de cœur du jury)



Brian BOYER, entreprise LES DELICES DE CASSIE (artisanat) • La Possession

« Pourquoi « Les délices de Cassie », c'est en hommage à ma petite fille, mon zarboutan

comme di bana. Et voilà c'est ça qui donne à ou la force de lever le matin surtout très tôt. Faire du pain à Mafate c'est un plaisir mais le côté contrainte c'est le courant. Mi travail avec un groupe électrogène surtout pour le four. C'est vraiment une fierté de se dire j'ai réussi à aller au bout de mon projet. J'aimerais faire évoluer mon activité pour pouvoir embaucher quelqu'un par la suite. Je voudrais aussi proposer beaucoup plus de choses en magasin, des produits bio et locaux. Même si au départ on n'a pas grand chose, je veux montrer aux autres que dans le cirque de Mafate néna du potentiel. »

PRIX PRODUIT PÉI (destiné à récompenser un projet mettant particulièrement en valeur l'image, le patrimoine ou les produits locaux)



Sarah PANCHBHAYA, entreprise BODHI SPA (artisanat) • Saint-Pierre

« C'est vraiment un apport au naturel en essayant de viser le plus possible les fruits légumes et plantes lontan de La Réunion, en passant par le biais d'apiculteurs, agriculteurs, tisaniers, herboristes... Je suis aujourd'hui la seule à pouvoir retransformer ces produits, ces actifs réunionnais en les intégrant dans mes cosmétiques. Dans mon

laboratoire, je peux développer davantage de formules. C'est une gamme de produits cosmétiques 100 % naturel et 100 % péi. »

PRIX DE LA START UP (destiné à récompenser les entreprises à fort potentiel de développement dans tous les domaines d'activité)



Johan HERRAIZ, entreprise TYPIIK / ONESPOT (commerce) • Saint-Paul

« On a quand même des perspectives de croissance assez importantes. On a appris à travailler en mode start up. Aujourd'hui on n'est pas sur des objectifs de 6 mois, 1 an mais plutôt des objectifs semaine. On utilise beaucoup d'outils qui sont faits par des start up. On essaie d'aller vite, on fait du test, on regarde comment ça fonctionne, et puis après on améliore. On travaille avec des artisans et l'artisanat aujourd'hui c'est ce qui est le plus touché à cause du covid... Nous mettre en avant c'est aussi mettre en avant leur travail. Et aujourd'hui c'est la chose la plus importante. »

23^e CHALLENGE des Créateurs

Les dotations du concours aux 7 lauréats

- Dotation financière de 7 000 € du Conseil départemental
- 4 heures de Conseils spécialisés avec un expert-comptable, une journée de formation collective juridique, comptable, fiscale et sociale de leur entreprise, offerte par le CROEC ;
- une offre spécialisée sur les « bons réflexes d'un cotisant » et un accompagnement personnalisé sur une année de la CGSS ;
- une adhésion d'un an aux centres de gestion agréés offerte par OGEA.

Retrouvez tous les finalistes sur le departement974.fr/challenge-des-createurs



CHÈQUE CAPAH ET PASS BIEN-ÊTRE : RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Deux mesures qui s'inscrivent dans le Plan de Relance Economique et Sociale pour soutenir les personnes et les familles les plus modestes. Un Plan de Relance d'un montant de 570 millions d'euros qui vise à accompagner La Réunion et les Réunionnais. Plusieurs actions ont été définies dont la création de deux dispositifs pour répondre à l'urgence sociale. Le Pass Bien-être comme son nom l'indique permet de bénéficier de prestations de bien-être mais aussi de pratiquer des activités sportives, de loisirs ou culturelles. Une aide destinée aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et aux personnes âgées de plus de 60 ans dont les revenus n'excèdent pas 492,57 euros par mois. Deuxième dispositif, le Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH). Une mesure qui permet

aux familles d'effectuer des achats prioritaires comme des produits frais ou encore des produits pour les nourrissons.

Le Pass Bien-être

16 millions d'euros, c'est la somme mobilisée par le Département pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA socle ainsi que les personnes âgées. Le contexte de la crise sanitaire a durement impacté les personnes les plus vulnérables. Il s'agit pour la Collectivité de permettre à travers ces deux dispositifs d'être au cœur des problématiques sociales tout en soutenant les acteurs économiques locaux. Il faut en effet savoir que le Pass Bien-être permet aux entreprises et associations des secteurs du sport, de la culture et des loisirs d'adhérer au projet et d'en être les principaux acteurs. Durement impactées par la crise et les mesures de confinement, les entreprises,

comme certaines familles réunionnaises, ont besoin d'être soutenues et accompagnées.

Depuis le 1^{er} décembre, la plateforme d'inscription en ligne est disponible sur le site du Département. Les entreprises peuvent donc s'inscrire pour proposer des prestations aux allocataires du RSA et à nos gramounes. Plus de 300 entreprises se sont inscrites dans le dispositif.

Le Chèque d'Accompagnement Personnalisé Alimentaire et Hygiène (CAPAH)

2 millions d'euros sont mobilisés pour une aide qui varie de 70 à 200 euros selon la composition de la famille. Sous forme de chèques de 10 euros, ces mesures permettent aux publics fragiles d'être aidés dans l'achat de produits souvent absents dans les colis alimentaires distribués par les associations. On peut acheter des produits frais, ainsi que des produits d'hygiène corporelle ou matérielle, mais aussi pour la bonne prise en charge des enfants en bas âge (couches, lait, ...).

L'attribution du chèque se fait à la suite d'une évaluation sociale par un professionnel du Département.

Retrouvez tous ces dispositifs sur : departement974.fr/passbienetre et departement974.fr/capah





2^E ÉDITION DU CONCOURS CINÉ COLLÈGE : LE COLLÈGE DE LA MARINE NOUS EMMÈNE « CHEZ MÉMÉ »

Un retour dans le temps, un retour dans La Réunion lontan, cette proposition du collège de la Marine a touché et fait chavirer le cœur du jury. « Chez mémé » est donc primé et remporte la 2^e édition du concours Ciné Collège. Après « Mon quartier, mon collège et moi », c'est sur le thème « l'identité Réunionnaise d'aujourd'hui » que les jeunes ont planché pendant toute une année.

Le Covid n'aura pas empêché la caméra de tourner. Les collégiens ont répondu présent pour cette 2^e édition du concours Ciné Collège organisé par le Département de La Réunion. 11 collèges ont proposé leurs courts métrages qui ont été soumis au vote du public et à un jury composé de professionnels. Les élèves ont conçu, écrit et réalisé une vidéo d'une durée maximale de 6 minutes. Pour réaliser leur

film, chaque collège a reçu une dotation de 3 000 euros qui leur a permis de s'équiper en matériel mais également de s'adjoindre l'aide d'un spécialiste de la vidéo. Fiction ou documentaire, les collégiens ont laissé libre court à leur inspiration dans le choix du court métrage. Le collège de la Marine rafle la mise avec un scénario qui nous emmène chez mémé. « Lisa est chez sa grand-mère quand elle découvre une vieille valise dans un coin de la maison. Sa grand-mère la rejoint et elles commencent à se remémorer le passé du grand-père à partir de photos et d'objets sortis de la valise ... Surgissent alors plusieurs flashbacks autour de ce qui constitue « nout l'identité réunionnaise ».

Le second prix du jury a été attribué au collège de Montgaillard, suivi de près par le collège chemin Morin. Les collèges Jean Albany et Terre Sainte remportent respectivement le 4^e et 5^e prix du Jury.

Palmarès Ciné Collège 2019

- 1^{ER} PRIX :** Collège de la Marine, Saint-Joseph : 3 000 euros
- 2^E PRIX :** Collège de Montgaillard, Saint-Denis : 2 000 euros
- 3^E PRIX :** Collège Chemin Morin, Saint-André : 1 500 euros
- 4^E PRIX :** Collège Jean Albany, La Possession : 1 000 euros
- 5^E PRIX :** Collège Terre-Sainte, Saint-Pierre : 500 euros
- PRIX DU JURY :** Collège Chemin Morin, Saint-André

Le prix du public revient au Collège Chemin Morin, dont le film « Space Kréol » a été très apprécié des internautes.

SHYREL GOURAYA MOUSSALAYA : LA NOUVELLE PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Ils étaient 9 et il n'en reste qu'une, Shyrel Gouraya Moussalaya. Cette jeune fille



en classe de 3^e au collège Saint-Charles à Saint-Pierre a été élue Présidente du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ). Shyrel a séduit ses pairs avec un discours convaincant, très bien argumenté et déclamé avec énormément d'assurance. « J'ai beaucoup d'émotion car depuis la classe de 5^e je rêve de devenir présidente du Conseil Départemental des Jeunes », a-t-elle déclaré lors de la proclamation des résultats dans l'hémicycle du Département.

Cette année compte tenu de l'épidémie de Covid-19, les votes se sont déroulés par correspondance pour l'élection de ce nouveau bureau. Ainsi, les 9 candidates ont tourné une courte vidéo de présentation dans laquelle chacune a défendu son programme.

Shyrel Gouraya Moussalaya sera secondée par ses deux Vice-présidentes, Latchmy Mera du Collège Hipolyte Foucque à Sainte-Suzanne et Lucie Hétoit du Collège Alsace Corrè à Cilaos. Parmi les sujets qui seront mis en avant pour cette mandature, le harcèlement et plus particulièrement le cyber harcèlement, la préservation de l'environnement, la sécurité routière et pleins d'autres projets.

Shyrel souhaite se consacrer à des études de médecine ou de Sciences Politiques mais la désormais Présidente du Conseil Départemental des Jeunes se prédestine à de plus hautes fonctions : « Finalement je me dis pourquoi pas combiner les deux et devenir ministre de la santé ».

11/11/20 **Marché Pëi au Jardin de l'État**



25/11/20 **Cérémonie de départ des pompiers des SDIS de métropole venus en renfort pour combattre le feu au Maïdo**



20/12/20 **Gran 20 Désanmb à Villèle**



21/01/20 **Rentrée scolaire de janvier : rencontre entre le Département et l'Académie de La Réunion**

17/12/20 **Signature du Contrat d'Objectifs et de Moyens avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat**





22/12/20 Signature convention-cadre avec la mairie de Saint-Denis : l'accompagnement des publics vulnérables, l'embellissement du cadre de vie et le bien-être des citoyens.



16/12/20 Grand prix Excellence 2020 pour la campagne sur la lutte contre les addictions

16/12/20 Le jeune chanteur Jodi a égayé la dernière assemblée plénière de l'année 2020



27/01/20 Inauguration du centre de vaccination ambulatoire contre le Covid-19 à l'espace Reydellet

29/01/20 Les artistes de l'Exposition Panorama 2 à l'Artothèque





CONSTRUCTION DE L'ÉCO-GÎTE DU VOLCAN : UN AMÉNAGEMENT À L'IMAGE D'UN SITE D'EXCEPTION

Créé en 1962, le gîte du Volcan méritait bien plus qu'une rénovation, une véritable reconstruction mais dans le respect total du milieu naturel environnant. Un chantier vert pour une nouvelle infrastructure à l'image du site exceptionnel qui l'accueille, le Massif du Piton de la Fournaise.

Le Massif du Piton de la Fournaise est l'un des lieux touristiques emblématiques le plus visité de La Réunion, avec chaque année plus de 350 000 visiteurs au sommet. Depuis plus de cinquante ans, ceux qui le souhaitent, peuvent faire une halte au gîte. Ce qui permet à des milliers de Réunionnais et de touristes de profiter pleinement du Piton de La Fournaise, de ses sentiers, de son lever de soleil et bien sûr de ses éruptions. Aujourd'hui, force est de constater que cette structure, n'est plus adaptée ni aux attentes des visiteurs toujours plus exigeants sur les services et commodités, ni au prestige de ce site mondialement connu. Avec des bâtis dégradés nécessitant une mise aux normes impérative, une organisation éclatée sur 6 000 m² impactant le paysage, et une augmentation de la fréquentation du site et des exigences des usagers, il nécessitait une véritable transformation. C'est pourquoi la Collectivité a engagé une réflexion.

Composer avec la nature

En vue de la modernisation du gîte du volcan, le Département a souhaité intégrer au projet les besoins des acteurs du tourisme ainsi que ceux des visiteurs extérieurs et locaux. La Collectivité a engagé une réflexion partenariale pour

répondre aux exigences contemporaines en termes de confort notamment, mais aussi d'autonomie énergétique, de préservation de l'environnement, et d'intégration dans le paysage que requiert un hébergement en milieu naturel.

Ainsi, le projet choisi est constitué de bâtiments réalisés sous la forme de trois « cordées » de lave basaltique qui épousent la topographie du terrain et vont se fondre tant dans le paysage lointain que proche. Ils se veulent en harmonie avec leur environnement immédiat et offriront aux usagers une vue à couper le souffle de toutes les chambres.

Aussi, le futur gîte, d'une capacité de 101 couchages, proposera des prestations de qualité, un confort optimisé et un accès à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite. Il s'intègre dans le paysage du volcan, en cœur de Parc national, sur un patrimoine classé par l'UNESCO, et se veut exemplaire au regard des contraintes écologiques avec des objectifs de haute qualité environnementale.

Un chantier vert exemplaire

Ainsi, le gîte fera l'objet d'une éco construction la plus respectueuse de la nature possible, qui se traduira notamment par un choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction, par la déconstruction sélective à la démolition, ainsi que par l'utilisation de matériaux et produits de constructions éco responsables en vue de limiter au maximum toute nuisance sur la faune et la flore locale environnantes.

Le gîte s'inscrit également dans une démarche d'éco gestion avec une autonomie

en eau chaude et en électricité nécessitant une consommation raisonnée et limitée par les usagers, une gestion des déchets d'activité. Un système de mesure de suivi de la consommation énergétique des bâtiments sera mis en place.

Enfin, des actions de re-végétalisation du site constituent un volet important du projet, en vue de lutter contre les espèces exotiques et envahissantes et de favoriser une restauration écologique aux abords du site à partir d'espèces végétales indigènes.

C'EST BON À SAVOIR !

Durant la totalité des travaux, le gîte existant restera ouvert au public

Un chantier aux retombées économiques locales

De sa conception à sa réalisation, une trentaine d'entreprises locales travailleront sur le projet de la reconstruction du gîte du volcan. Un chantier bienvenu dans un contexte économique tendu en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, avec la capacité accrue du gîte, le nombre et la durée des séjours devraient augmenter entraînant des répercussions économiques indirectes sur les structures touristiques des alentours (activités de loisir, restaurants, musée, commerces). Porté par le Conseil Départemental, la construction de l'éco-gîte du Volcan est financé à 80 % par les fonds européens du FEDER, à 10 % par le Département, à 5 % par la Région et à 5 % par l'État.

COÛT DU PROJET : 9,4 M€
(dont 80 % de fonds européens du FEDER)

Ce projet de reconstruction s'inscrit dans une stratégie d'aménagement et de valorisation globale du Massif du Piton de la Fournaise, cette dernière ayant démarré dès 2012, avec la réalisation d'aménagements dans le cadre d'une route d'interprétation du Volcan : belvédères, cheminements, aires de pique-nique, stationnements.



UN NOUVEAU DÉPART POUR L'ANTENNE DE PARIS LA RÉUNION AU CŒUR DE LA CAPITALE



Le Département a lancé un appel à projets en vue de valoriser le site de l'Antenne de Paris situé au 21 rue du Renard dans le 4^e Arrondissement (rez-de-chaussée et sous-sol du bâtiment). 10 dossiers de candidatures ont été réceptionnés et analysés par les services du Département et un porteur de projet a été retenu. Ce dernier propose la création d'un espace événementiel pour une mise en avant de la culture, des artistes et de la gastronomie réunionnaise (expositions, vernissages, concerts, conférences thématiques) ainsi que la création d'une boutique permanente couplée d'une e-boutique.

Il apporte plusieurs garanties :

- une offre diversifiée mettant en valeur l'ensemble des productions locales, dans les domaines de la transformation agricole, de la production artisanale et culturelle,
- une animation permanente permettant de faire vivre ce site tout au long de l'année,
- une structure rapidement opérationnelle,
- une formule de e-commerce innovante et porteuse pour les produits locaux.

PONT DU BRAS DE LA PLAINE : UN SITE UNIQUE POUR PRATIQUER LE VERTIKAL JUMP

Un saut littéralement à la verticale, voilà ce que propose depuis février la société Vertikal Jump aux Réunionnais et aux touristes de passage sur le site du Pont du Bras de la Plaine. Une activité de loisirs qui correspond à la volonté du Département de valoriser le potentiel économique et touristique de son patrimoine. L'appel à projet lancé en juin 2019 permet ainsi aujourd'hui de proposer une activité sportive de saut à l'élastique.

Pratiqué autrefois du côté du pont de la Rivière de l'Est, le saut à l'élastique a totalement disparu de notre île. Et pourtant, elle correspond à une forte demande pour les sportifs en recherche de sensations fortes comme ceux qui pratiquent le canyoning ou encore le parapente. Outre ces derniers, nombreux sont ceux qui, en recherche d'adrénaline, veulent expérimenter cette discipline. Pour preuve, avant même l'ouverture officielle, les réservations affluent auprès de la société *Vertikal Jump*.

Elle exploite l'ouvrage d'art le plus remarquable du patrimoine routier départemental : le pont du Bras de la Plaine. Franck Montiel et Bastien Met veulent faire de La Réunion une destination à sensations fortes en proposant une chute d'environ 90 mètres en dessous de la route plus précisément dans les arches. « Lorsqu'on s'élance on est précisément à 110 mètres ».

Dès la signature de la convention avec le Département en juillet dernier, la

société *Vertikal Jump* aidée par les services de la Collectivité a programmé l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du projet (commande de treuil, mise en accessibilité et sécurité du pont, raccordement électrique...).

Un sport extrême ouvert au plus grand nombre

Frissons et sensations fortes garantis en toute sécurité puisqu'il aura fallu attendre deux ans pour que les chefs d'entreprise obtiennent toutes les autorisations nécessaires. Tout doit être vérifié : le matériel, le poids des charges... À défaut d'un diplôme d'Etat l'expérience et les compétences priment pour Franck Montiel. « *J'ai 33 ans de sauts derrière moi et je suis co-rédacteur des normes de sécurité de la discipline sur le plan national* ».

Un sport extrême ouvert au plus grand nombre, seuls les plus de 55 ans doivent fournir un certificat médical. L'activité reste également contre indiquée pour les personnes souffrant de problèmes cardio-vasculaires.

Une fois que le saut est effectué, la personne est récupérée par un membre de l'équipe de *Vertikal Jump* qui le remet en position debout pour qu'elle puisse être remontée grâce à un treuil. C'est donc un aller et un retour pour 90 euros par personne. Deux autres expériences seront également proposées. Un pont népalais qui relie les deux arches en son milieu permettra une traversée d'une dizaine de mètres au-dessus du vide (100 mètres), une activité qui fait partie

LE PONT EN CHIFFRES

- 300 m de long
- 11,90 m de large
- 110 m de hauteur de tablier au dessus du Bras de la Plaine
- 140 m de long pour chaque demi-arche

de la visite du pont proposée à 15 euros. Se balancer au dessus du vide, c'est l'autre proposition avec une balançoire géante appelée saut pendulaire. Tous les sauts pourront se faire en solo ou en tandem. En résumé, une palette d'aventures qui devrait ravir les plus audacieux mais aussi les amateurs d'expériences insolites.

Un ouvrage d'art remarquable

Le pont du Bras de la Plaine appartient au domaine routier départemental situé sur la RD 26 et 27 offrant un accès à la ville de l'Entre-deux depuis la commune de Saint-Pierre. Il mesure 300 m sans appui intermédiaire et permet aux usagers de découvrir un panorama exceptionnel.

Ce pont marque son élégance par son architecture composée d'un tablier posé sur les culées appuyées sur les flancs de la ravine et deux arches non reliées entre elles au niveau du centre du pont. Une architecture épurée qui s'intègre parfaitement à son environnement.

Le pont du Bras de la Plaine a reçu un prix de Génie Civil pour sa conception et son aspect architectural (Osaka 2002).

Contacts :

Pont bras de la Plaine - Saint-Pierre
Tél. 0693 86 18 65
www.vertikal.jumpreunion.com

EPIDÉMIE DE DENGUE : LE DÉPARTEMENT ENGAGÉ DANS LA LUTTE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte de Solidarité de Lutte Anti-Vectorielle 2020-2021, le Département a signé avec la CIVIS puis la CASUD une convention afin de renforcer la lutte contre la dengue dans l'île en supprimant les gîtes larvaires qui en sont les vecteurs.

Depuis 2017, La Réunion fait face à un véritable fléau, la dengue, qui circule sur le territoire par vagues épidémiques en période d'été austral. En effet, au cours de ces trois dernières années, plus de 40 000 malades ont été identifiés entraînant plus de 1 500 hospitalisations et 42 décès. Conscient de l'enjeu important que représente la lutte contre

cette maladie, le Plan Départemental de Relance Economique et Sociale du Département a prévu la mise en place d'un Pacte de Solidarité de Lutte Anti-Vectorielle, en partenariat avec les EPCI, les associations et la SPL EDDEN.

Avec l'arrivée de la saison sèche et dans un contexte sanitaire déjà marqué par la Covid-19, ce partenariat avec la CIVIS et la CASUD, et plus largement avec tous les EPCI de l'île qui sont chargés de la collecte et du traitement des déchets, vise à protéger l'ensemble de la population réunionnaise de la dengue, en particulier les gramounes et les personnes fragiles et à préserver la qualité de l'environnement de l'île.

Le Pacte de Solidarité de Lutte Anti-Vectorielle prévoit de lutter contre les dépôts sauvages de déchets en passant par l'enlèvement de carcasses de voitures et de pneus, la collecte et le traitement des dépôts et par la résorption des sites de dépôts par des aménagements sur le territoire des intercommunalités.

La mise en œuvre de ce pacte qui a démarré en octobre 2020 et se poursuivra jusqu'au 31 août 2021, prévoit l'attribution de 3M€ pour les EPCI, de 1,5M€ pour les associations et enfin l'attribution de 3M€ pour la SPL EDDEN, soit **une enveloppe globale de 7,5 M€.**

BARRAGE DU BRAS DE LA PLAINE UN CHANTIER D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE ÉCO- EXEMPLAIRE

Le chantier de confortement et de sécurisation du barrage du Bras de la Plaine a été lancé par le Département début 2019, pour une durée de deux ans. Cette réhabilitation s'inscrit dans le cadre du programme d'aménagement hydraulique de l'île et se veut exemplaire sur le plan environnemental.

Ce chantier vient répondre aux besoins d'alimentation en eau brute des agriculteurs du périmètre hydroagricole du Bras de la Plaine (5 500 ha, 2200 abonnés agricoles) et des 200 000 usagers des communes de l'Entre-Deux, Saint-Pierre, le Tampon, Petite Ile et Saint-Joseph. Compte tenu des nombreuses dégradations de l'ouvrage et de la vulnérabilité des installations, il était devenu urgent pour la Collectivité départementale de réaliser les travaux

de réhabilitation dans les meilleurs délais. Pour ce faire, la Collectivité a dû porter une attention particulière aux enjeux environnementaux liés au site d'intervention tout en tenant compte de l'évolution notable du contexte réglementaire.

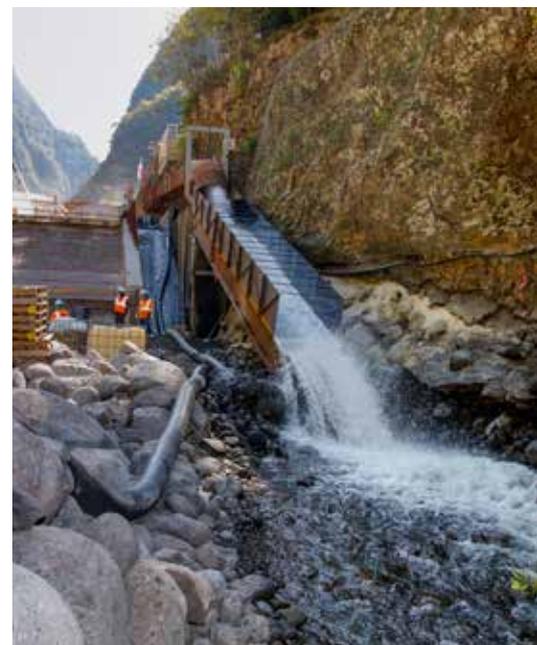
Respecter les milieux naturels

Le Département s'est engagé à faire de cette opération un modèle sur le plan environnemental et a pris de nombreuses précautions et mesures spécifiques pour préserver l'environnement aquatique mais aussi terrestre des milieux naturels concernés.

Des experts sont toujours mobilisés pour garantir la prise en compte de l'ensemble de ces exigences jusqu'au dernier jour du chantier.

Toutefois, les travaux dans les dégraveurs ne pouvant se faire qu'hors période de nidification des salanganes (mars/avril),

ces derniers ont été reportés à 2021 compte tenu du confinement en vigueur en mars 2020. La fin du chantier est donc reportée à mi-2021.



OPÉRATION « BWA DE KARTIÉ » : RAMENER LES PLANTES ENDÉMIQUES ET INDIGÈNES AU CŒUR DES QUARTIERS

Planter des arbres et surtout planter des arbres endémiques c'est l'objectif de l'opération « Bwa de Kartié ». C'est au Foyer Albert Barbot que la Collectivité a concrétisé une action avec des plantations de Bois d'Oliviers, espèce symbolique du quartier, au sein d'un site de la Fondation Albert Barbot. Parallèlement, ce sont les abords routiers du Pont de l'Entre-Deux et ceux de la RD2/RD4 à Saint-Paul qui ont bénéficié de plantations. Une manière concrète de répondre aux enjeux de la Transition Ecologique et Solidaire du Département.

Une rencontre inter-générationnelle qui s'inscrit dans une opération environnementale, des ingrédients parfaits pour concrétiser l'ambition du Département, planter 1 million d'arbres d'ici 2024. C'est au Foyer Albert Barbot à Saint-Pierre que tous les partenaires de l'opération ont mis la main dans la terre pour une matinée de valorisation du patrimoine végétal indigène et endémique Réunionnais. « La Fondation Père Favron a souhaité apporter son soutien au Plan quinquennal 1 Million d'arbres lancé par le Département. Notre engagement est de mettre à disposition des surfaces pour que les arbres du

Département soient plantés. Il faudra ensuite les entretenir et là, ce sont nos résidents et le personnel qui pourront participer à cette action. Une action qui leur permettra d'être en contact avec la nature. Arroser les plantes, se promener dans le jardin... tout ceci procure un bien-être pour nos résidents », précise Jean-Louis Carrère, Président de la Fondation Père Favron. Présents lors de cette opération, les jeunes du collège Saint-Charles, d'Henri Matisse et de l'école Georges Fourcade perçoivent l'intérêt de s'emparer de la sauvegarde de notre biodiversité. « *Je trouve cette opération très intéressante car on sait aujourd'hui que la planète va assez mal. Je trouve que c'est très important de planter des arbres endémiques* », explique Ajeli. Pour Saad c'est une question de survie, « déjà les arbres ça filtre le CO2 donc ça dépollue l'air et ça laisse un patrimoine pour le futur... », des collégiens de Saint-Charles conscients de l'urgence climatique.

« Nout piédbwa, nout rassine pou domin »

« Nout piédbwa, nout rassine pou domin » est le slogan choisi par le Département prend ici tout son sens.



Outre le Foyer Albert Barbot, d'autres opérations se sont déroulées au mois de décembre. Les collégiens de Mille Roches à Saint-André, de Juls Solesse à Bois de Nèfles Saint-Paul, de Lacaussade à Salazie tout comme les collégiens de l'Etang Saint-Paul et du collège Alsace Corré à Cilaos ont créé et renforcé leur arboretum avec des plantes endémiques et indigènes. Près de 800 plants ont été mis en terre. Ce sont près de 7 500 arbres qui ont été plantés sur ces deux journées de décembre 2020.

Une sensibilisation qui s'articule autour de trois volets avec en premier lieu, la restauration de la biodiversité et des milieux naturels. On retrouve aussi le volet économique, avec les enjeux de développement de nouvelles filières autour de la biodiversité, qui génère de la création d'emplois. Un volet très important dans le plan de relance lié à la crise sanitaire. « Et puis il y a le dernier axe avec l'opération « Bwa de kartié ». «On inverse désormais la tendance de la perte de la biodiversité. L'urbanisation a grignoté sur les milieux naturels. Maintenant on va ramener les milieux naturels dans les quartiers et dans les zones urbaines », précise par ailleurs Sandrine Gilson, responsable du service Protection et Valorisation des Espaces Naturels du Département.

Des opérations de plantations d'espèces indigènes et endémiques qui concerneront tous les espaces publics urbains et périurbains (établissements scolaires, espaces délaissés aux abords des routes, zones de friches urbaines, lisières agricoles, parcs de logements sociaux...).



SPORT DE HAUT NIVEAU : UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

Dans le cadre d'une politique sportive volontariste, le Département apporte depuis 1990 son soutien aux sportifs réunionnais évoluant au meilleur niveau. Pour être au plus près des athlètes et de leurs familles, le Département renforce son accompagnement avec un dispositif plus approprié au contexte actuel. Une volonté de relancer la dynamique sportive en favorisant la participation des sportifs aux compétitions et formations au plus haut niveau possible.

Depuis plus de 30 ans, le Département met en place un dispositif destiné à aider et soutenir les sportifs de haut niveau dans l'accomplissement de leur carrière. Le dispositif comporte 3 volets : une aide à la mobilité sous forme de prise en charge des billets d'avions ; une aide financière sous forme de bourses trimestrielles pour les sportifs issus de milieux modestes ; et une aide à la performance sous forme de prime destinée à motiver les sportifs et valoriser leurs résultats obtenus sur les podiums des championnats nationaux et internationaux.

Les sportifs éligibles à ces aides sont

les sportifs de haut niveau, les jeunes « espoirs » ayant des compétences attestées par les Directions Techniques Nationales mais n'étant pas encore sportifs de haut niveau, et les stagiaires des pôles ou des centres de formation agréés en Métropole.

La pertinence de cet accompagnement est avérée et le dispositif est très apprécié par le monde sportif mais certains éléments de contexte conduisent à faire évoluer le dispositif départemental notamment :

- la diminution constante du nombre de sportifs inscrits sur les listes « haut niveau »,
- la mise en place d'une nouvelle liste intitulée « Collectif Nationaux » non éligibles aux aides,
- l'augmentation du nombre de jeunes espoirs voulant intégrer des structures en Métropole,
- l'arrêt des compétitions et stages nationaux en raison de la crise sanitaire.

La nouvelle grille d'accompagnement adoptée a vocation à favoriser l'éclosion de jeunes talents et à réaffirmer la promotion du sport de haut niveau.

Il est ainsi prévu de rendre éligibles aux bourses départementales tous

les athlètes inscrits sur les listes, y compris ceux placés dans la catégorie « Collectif Nationaux ». L'actualisation du dispositif prévoit également de renforcer l'accompagnement des familles ayant un enfant admis dans une structure métropolitaine en relevant les plafonds de ressources et en attribuant une allocation d'installation de 1000 euros pour celles dont l'enfant est collégien. Enfin, il est également prévu une amélioration de la prise en charge de la mobilité des sportifs réunionnais ainsi qu'une révision du barème des primes aux résultats.

À l'instar de Ruben Gado en décathlon, Esther Turpin en héptathlon, Alice Lemoigne en surf ou encore Oriane Bertonne en montagne escalade... les sportifs de haut niveau réunionnais sont des acteurs majeurs de la représentation de l'île au niveau national et international. Le sport est un facteur important d'épanouissement mais c'est aussi un vecteur d'intégration sociale... La Collectivité a conscience qu'elle doit mettre en œuvre tous les moyens pour accompagner ces sportifs qui réalisent des performances à l'étranger mais également, continuer de favoriser l'éclosion de jeunes talents, futurs ambassadeurs de l'île.

**Le sport de haut niveau
en chiffres**

620 000 euros alloués

Esther Turpin et Ruben Gado, 2 sportifs réunionnais de haut niveau, pensionnaires de l'équipe de France d'athlétisme

RÉSIDENCES D'ARTISTES 2020 : LAISSER LIBRE COURS AU PATRIMOINE ET À LA CRÉATION

Prendre le temps de s'imprégner du lieu pour ensuite laisser libre cours à la création, c'est l'objectif des résidences d'artistes proposées par le Conseil Départemental depuis 2016. Les artistes avec leurs disciplines respectives s'installent au cœur des trois musées de la Collectivité (Léon Dierx, Muséum d'Histoire Naturelle et Villèle) mais également aux Archives, à l'Artothèque, au Jardin Botanique de Mascarin, au Lazaret de la Grande Chaloupe et même à l'Iconothèque Historique de l'Océan Indien (IHOI). Chaque résidence inclut des espaces de rencontre, sous des formes définies par l'artiste en lien avec les responsables des lieux accueillants. 11 résidences, 12 artistes d'une durée de 3 à 6 mois pour un budget de 260 000 euros pour des créations autour du théâtre, des arts visuels, de l'écriture, de la photographie, du conte, du cirque, du design ou encore du dessin.

Muséum d'Histoire Naturelle :

« Au fil de mes voyages » Elodie Lo-King-Fung

Adolescente, elle parcourait le monde postée devant le petit écran du salon à regarder des documentaires de voyage. En étudiant le stylisme à Mood'Art International à Paris, elle découvre la créatrice Katherine Pradeau, qui deviendra sa référence tant sur le plan humain qu'artistique. Désireuse d'expérimenter le monde et de l'exprimer à travers ses créations,

Elodie part à la découverte de la Chine, du Laos, et de l'Asie du Sud-Est entre la Thaïlande, le Cambodge, le Vietnam, l'Indonésie, le Sri Lanka, ... De retour sur l'île, l'artiste nous confie à travers sa résidence et son carnet de découvertes, les souvenirs et émotions qui ont animé son âme de voyageuse durant cette épopée. Sa Résidence est un hommage au « pays aux millions d'éléphants » mais aussi aux milliers de sourires qui l'ont fait grandir tant dans sa créativité que dans sa spiritualité.

Musée Léon Dierx :

« Piéd'bwa »

Jean-Claude Prugnières (Kako)

Né en 1963 à Mont Vert, Jean-Claude Prugnières est un peintre amoureux de la nature, fasciné par les arbres. Sur ses premières toiles, les arbres s'imposent, troncs dénudés derrière lesquels apparaissent des scènes de vie.

En 2008, l'artiste que l'on surnomme « Kako » introduit la photo dans son travail et insère l'arbre sur des tirages photo de paysage urbain ou de scènes de vie dans les espaces publics. C'est ainsi que naît la série 7 jours à New York. Depuis 2010, l'artiste a entrepris une recherche autour de l'identité multiple et nos différentes appartenances en développant autour de l'arbre une réflexion sur la relation entre l'homme et la nature. Sa résidence « Piéd'bwa » est donc un travail qui a pour ADN la relation entre l'homme et l'arbre, et qui croise la réflexion artistique avec des éléments de recherche scientifique. Ce projet a associé le Musée Léon Dierx, le Domaine des Tourelles et le Parc National des Hauts.

Exposition : « Piéd'bwa », l'arbre manifeste, une installation de Kako au Musée Léon Dierx jusqu'au 4 avril 2021.



Artothèque :**« Mizik-Ô-Mizé » Tricod'prod Erick Lebeau (Tricodpo)**

Né en 1979, Erick Lebeau est un musicien contrebassiste, chanteur, guitariste et auteur compositeur interprète ayant joué dans plusieurs formations musicales à La Réunion et en France métropolitaine. Il compose et joue également dans diverses formes de spectacle vivant telles que le théâtre et le cirque, et a notamment travaillé pour les compagnies Cyclones Production et Cirquons Flex. Après avoir produit et interprété deux albums, écrit et mis en scène un conte musical, un concert théâtralisé ainsi qu'un spectacle musical, il mène aujourd'hui des ateliers d'écriture chansons. Avec Mizik-O-Mizé, l'artiste a voulu sortir des cadres conventionnels et a ainsi créé de la musique vivante pour un lieu de conservation, l'Artothèque. Un voyage oniricosonique s'adaptant au parcours du visiteur. Une proposition d'atelier d'écriture a été faite en parallèle.

Bibliothèque Départementale :**« Nout Karaktèr » Joseph Alain Lebeau dit Ti Rat**

Issu d'une famille de musiciens, Joseph Alain Lebeau dit « Ti Rat » a grandi dans l'Est profond de l'île, aux alentours de Sainte-Anne et Saint-Benoît. Après deux années passées à étudier les musiques réunionnaises au Conservatoire de Région, ses choix artistiques l'amènent à œuvrer dans le reggae et à écrire en créole, français et anglais. Après un premier 4 titres édité en 1990, il acquiert son propre studio, dans lequel il autoproduira l'essentiel de sa création discographique. Il y a 25 ans, il fonde son groupe Rouge Reggae avec lequel il se produira sur plusieurs scènes de l'île, de l'océan Indien, de métropole mais également d'Afrique du Sud, d'Inde et d'Asie. Avec le projet « Nout karaktèr », l'artiste a pu organiser avec 4 collègues des ateliers d'écriture autour de leurs



quartiers et de la vision du monde qui les entoure. Des textes que les élèves et l'artiste ont ensuite enregistrés sous forme de « Dub Poetry », et rassemblés sur un disque vinyle de 5 titres.

Archives Départementales :**« Vingt Décembre » Olivier APPOLLODORUS (Appollo) – Thierry MAUNIER (Tehem) -**

Né en 1969, Olivier Appolodorus, dit « Appollo », est un scénariste réunionnais ayant œuvré sur une trentaine d'albums, dont plusieurs ont pour cadre La Réunion. En 2012, il a reçu le Prix « Jacques Lobes » qui récompense un scénariste pour l'ensemble de son œuvre. Par ailleurs, Appollo est également rédacteur en chef du « Cri du Margouillat », dont il a participé à la création lorsqu'il était lycéen. Né en 1969, Thierry Maunier, dit « Tehem », est l'un des auteurs de BD majeurs de La Réunion. Après avoir créé dans le Cri du Margouillat le personnage emblématique de Tiburce, il poursuivi sa carrière dans la bande dessinée jeunesse en France, où il recevra notamment le prix de l'album de jeunesse en 2003. Ensemble, les deux artistes ont réalisé « Vingt Décembre », une bande dessinée racontant un moment clé de l'histoire de La Réunion à travers l'épopée d'Edmond



Albius, esclave ayant découvert le procédé de fécondation artificielle de la Vanille. Ils en ont profité pour découvrir l'ensemble des missions des Archives départementales et pour explorer les fonds au gré de leur curiosité, allant chercher des documents qui n'avaient pas forcément de rapport avec leur projet. De cette immersion est née la Gazette des Archives, feuilleton en douze épisodes repris dans un album intitulé Aux Archives ! Journal dessiné d'une résidence.

Exposition : De Regnault à Belmondo, trois siècles d'histoire de La Réunion illustrés par Tehem et Appollo aux Archives Départementales jusqu'au 28 juin 2022.

Iconothèque Historique de l'Océan Indien (IHOI) :**« Iconobox, la voyageuse » Lionel Lauret**

Né en 1972, Lionel Lauret est diplômé de l'école des arts décoratifs de Strasbourg. Il invente des univers multimédia et protéiformes au travers de divers supports et pratiques : peinture, dessin, installation, vidéo protéiforme, design. Dans le cadre de son parcours, il a travaillé sur de nombreux projets en lien avec l'iconographie et l'histoire de l'océan Indien. A travers ses créations, l'artiste a toujours souhaité proposer à ses publics des voyages artistiques où se côtoient magie, imaginaire, histoire et poésie. En développant le projet « Iconobox, la voyageuse », l'artiste a voulu construire une boîte à images qui se nourrit de l'ADN iconographique de l'océan Indien. Un dispositif immersif qui permettra au public découvrir l'univers

océan Indien, ses peuples, ses lieux, sa faune et sa flore à travers des projections vidéo.

Lazaret de la Grande Chaloupe et au Gol :

« Carnet de croquis sur les traces de l'Engagisme » Arnaud Jamet

Architecte de formation, paysagiste de métier et dessinateur par passion, Arnaud Jamet s'intéresse à la symbiose entre les hommes et le territoire qu'ils habitent. Grâce à ses connaissances en architecture, en urbanisme et paysage mais surtout en écologie, Arnaud travaille sur la conception de projets d'habitats bioclimatiques, de paysages anthropisés ainsi que de quartiers et villes écologiques. A travers sa résidence élaborée en association avec le Collège du Gol, Arnaud a pu partager des moments d'échanges et de création avec les collégiens autour de l'engagisme au Lazaret et au village du Gol. Visite du Lazaret, ateliers croquis sur les traces de l'engagisme dans le quartier du Gol, recueil de témoignages des gramounes du quartier, telles ont été les principales activités pratiquées par l'artiste et les collégiens.

Musée de Villèle :

Lino Merion Compagnie ETIK

« A koz ? – Ah Koze !!! »

Formé durant deux ans au sein du centre de Formation Révolution à Bordeaux, Linon Merion est un danseur réunionnais qui s'est lancé dans



l'aventure chorégraphique. Danseur interprète dans plusieurs compagnies renommées durant les 7 années qui suivent sa formation, il retourne sur l'île en 2016 avec le défi de monter sa propre compagnie. Il crée ainsi la compagnie Etik et développe son projet « Soubat », un solo autobiographique basé sur sa vie et son parcours. En 2019, il crée un Duo avec Salim Mzé Hamadi Moissi, chorégraphe comorien. Sa Résidence « koz ? – Ah Koze !!! » est un projet chorégraphique qui amène à se questionner sur l'identité réunionnaise à travers son patrimoine culturel, ici le Musée de Villèle. A partir d'histoires, de légendes, de croyances racontées par les habitants et les visiteurs, Lino Merion a développé une chorégraphie mettant ces témoignages en mouvement et racontant l'identité réunionnaise à travers le lieu historique de Villèle.

« Artcréologie préventive, hommage à Wilhiam Zitte »

Philippe Gaubert

Né à Marseille, Philippe Gaubert a suivi une formation de photographe à La Réunion, il s'est ensuite engagé dans une pratique photographique documentaire d'auteur sur l'île et à Madagascar. Il a réalisé de nombreuses expositions à Madagascar, à La Réunion, en métropole, au Mali, en Italie et en Norvège. Parallèlement à ses photos, il écrit et réalise des films documentaires de création. Sa résidence est un travail de mémoire en hommage à son ami et mentor Wilhiam Zitte, qui lui a fait découvrir l'histoire de La Réunion, de ses artistes et de sa culture. Elle rassemblera des témoignages plastiques, sonores et visuels des artistes qui l'ont côtoyé afin de rendre hommage au grand plasticien.

Exposition : Hommage à Wilhiam Zitte, installation de Philippe Gaubert, photographe et réalisateur jusqu'au 21 mars 2021.

Musée du Sel :

« Nefset Kat » Fabrice Urbatro

Né en 1978, Fabrice Urbatro est un

graphiste et auteur de bande dessinée au parcours atypique. Né dans le dessin et la BD, il suit des cours d'arts plastiques intensifs dès le collège puis s'oriente dans un lycée d'arts appliqués et communication graphique, avant de poursuivre ses études à l'école des Beaux-Arts au Port. Après avoir travaillé dans le monde de la radio, de la musique et du dessin animé, il sort sa première bande dessinée « Nèfsèt Kat » en 2008, qui sera suivi dès 2010 par le tome 2. En parallèle, il travaille sur des albums de jeunesse et intervient régulièrement dans les écoles pour des ateliers d'écriture. En 2014, il fonde le 1er magazine jeunesse de l'île, Babook Magazine. À travers sa résidence de création de bande dessinée au Musée du Sel, l'artiste souhaite travailler dans la continuité de NEFSET KAT. Cette bande dessinée s'appuie sur le lieu, l'environnement et son ambiance pour parler de La Réunion et de son patrimoine.

Jardin Botanique de Mascarin :

Tec-Tec « Zoon projet » - « Slow Motion » Sylvie Robert

Sylvie Robert est une chorégraphe de la compagnie argile. Danseuse, chorégraphe et pédagogue, elle enseigne au Conservatoire de Bagnolet et à Canaldanse jusqu'à 2007 et tout en faisant partie du collectif « Emma jupe » à Paris. De retour à La Réunion, elle crée la compagnie Argile, et entreprend de nombreuses collaborations avec des artistes locaux tels que Pascal Futol, Daniel Waro et Nicolas Mailliet pour ne citer qu'eux. Inspirée de l'artiste Tec Tec et de son installation plastique « Zoon Projet » qui mettait en scène des zèbres installés tout autour de l'île, la chorégraphe a développé sa Résidence « Slow Motion », performance dansée réunissant 5 danseuses et 5 zèbres. Une résidence qui a eu pour objectif la rencontre entre les zèbres, le jardin botanique et son public afin de porter un message : mettons nous en marche, déplaçons-nous vers des possibles porteurs d'espoirs pour le monde vivant.

EXPRESSION DES GROUPES

Groupe majoritaire

Le monde de la culture et du sport ont subi de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire qui secoue actuellement notre territoire. Face à la détresse des professionnels et des associations, le Département s'est rapidement mobilisé afin de débloquer des moyens supplémentaires en faveur de ces secteurs.

Le monde de la culture doit en effet plus que jamais rayonner. Nous tenons donc à encourager la création et la diffusion, car la culture est un puissant levier d'évasion et d'ouverture d'esprit, dans cette période morose.

Le sport quant à lui doit nécessairement être soutenu. Qu'elle soit de loisir ou professionnelle, sa pratique doit être encouragée afin que cette crise sanitaire ne soit pas génératrice d'autres problèmes de santé liés à la carence sportive. Il s'agit aussi d'accompagner les sportifs réunionnais qui brillent au plus haut niveau, grâce à la qualité de la formation locale.

Cet engagement, au fond, vise à préserver toute la force du talent et du génie réunionnais. Car le sport et la culture sont vecteurs de solidarité, de résilience, et de développement humain.

Groupe Objectif Réunion Nord Est

Les bons Vœux

C'est traditionnel de se souhaiter les bons vœux. Santé, réussite professionnelle, scolaire, épanouissement sentimental... Tchao 2020. Mais 2021 lui ressemble déjà. La pandémie mondiale évolutive met aux défis les savoirs scientifiques continuant d'emporter économie, fondamentaux éducatifs et traditions familiales.

Les chiffres démontrent notre exemplarité. La ténacité du réunionnais n'est plus une légende.

Notre terre brule, notre santé est en péril, nos gramounes sont menacés et notre jeunesse en danger.

Faisons le vœu qu'élus et citoyens renouent une confiance sereine pour notre avenir à tous.

Que la solidité de ce que nous avons bâti hier soit toujours la source de nos constructions demain.

Que l'énergie insufflée par nos alizés ouvre les ailes de nos ambitions pour une Réunion épargnée, solide et fière.

Souhaitons nous, non pas un vœu bateau d'un avenir meilleur. Ensemble faisons le vœu de vaincre cette peur.

Ensemble 2021 sera l'année d'une Réunion audacieuse dans sa transformation.

Groupe Ensemble pour un développement durable et solidaire

Les élus du groupe « Groupe pour un développement durable solidaire » et responsable souhaitent une bonne et heureuse année 2021 à tous les Réunionnais(e)s : réussite, bonheur et surtout la santé.

La santé dans un contexte de crise qui peine à se résorber, et va demander à revoir nos modes de vie. En effet, la Covid-19 devrait durer selon les épidémiologistes. De ce fait, ce virus va nous obliger à changer notre système de développement, de consommation et aussi notre position vis-à-vis du monde extérieur.

Virus, climat, chômage, pauvreté, violences ... les défis ne manquent pas à La Réunion, il est temps pour nous, Réunionnais, de proposer des solutions adaptées à notre territoire afin de nous assurer un développement sain et serein.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

REFUSE RÉSISTE

QUAND L'ADDICTION EST LÀ, ELLE T'ATTRAPE ET NE TE LÂCHE PAS
NO CIGARETTE × NO ALCOOL × NO ZAMAL

 REFUSERESISTE

 REFUSERESISTE

PANORAMA

de la création actuelle

#2/2

30 janvier / 7 mai 2021



Avec le Département, partageons la culture